

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D30

Séance du 26 février 2009 - Convocation du 19 février 2009

Compte rendu affiché le 6 mars 2009

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Delphine ROGER

Présents : M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, M. AUROY, Mme GOYON, M. VALETTE, M. CLARET, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle FERNANDES, Mlle ROGER, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, Mme CORSET, M. MANIKAS.

Absents représentés : Mme LEBAHAR par Mme GLATARD, Mme RIVE-OLLIVIER par M. BOUREZG, Mme BROSSARD par Mme MARMONIER, M. MACHURAT par Mme ORIOL, M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Votants	29
Exprimés	29

Objet : Extension coopération des communes : fourrière municipale

La commune dispose, en coopération avec quelques communes voisines, d'une convention pour l'enlèvement des véhicules.

Cette fourrière, installée à Rillieux-la-Pape, est gérée par un exploitant privé dont la rémunération est prévue, sur la base des dispositions réglementaires applicables, par la convention.

La commune de Fleurieu-sur-Saône souhaite se rapprocher du dispositif intercommunal existant dont le fonctionnement donne satisfaction : efficacité, rapidité et faible coût de gestion en constituent en effet les principales caractéristiques.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la convention de gestion de la fourrière signée par les communes de Neuville-Sur-Saône, Genay, Albigny-sur-Saône, Saint-Germain au Mont d'Or,
- Vu la demande de Fleurieu-sur-Saône,
- **ADOpte l'avenant n° 2 à la convention initiale de gestion de la fourrière pour l'enlèvement des véhicules qui inclut au nombre des communes adhérentes Fleurieu-Sur-Saône,**
- **DIT que les autres dispositions de la convention restent valables,**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville, le 26 février 2009
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 16/03/2009
- Publication ou affichage le 16/03/2009
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 16 mars 2009

Jean-Claude OLLIVIER, Maire.